



LES BERCEAUX DE LA RIVIÈRE
Micro-crèche

LE PROJET PEDAGOGIQUE

2, rue Hector Berlioz

42100 Saint-Etienne

Tel : 04 77 37 77 74

Fax : 09 58 14 19 86

contact@micro-creche-les-berceaux-de-la-riviere.fr

Qu'est-ce qu'un Projet Pédagogique ?

Le projet pédagogique fixe les orientations d'une crèche (ou multi-accueil). Il est spécifique à chaque établissement et doit être mis à disposition des familles. Rédigé par l'ensemble de l'équipe, sur la base du projet éducatif, il n'est pas exhaustif et doit faire l'objet d'une constante réflexion.

L'éducatrice de jeunes enfants est garante du projet éducatif et pédagogique.

Ce document est spécifique aux caractéristiques de chaque accueil et résulte d'une préparation collective. Il traduit l'engagement d'une équipe pédagogique dans un temps et un cadre donné.

*C'est aussi un document réglementaire : Article R 227-25 (modifié par Décret n°2006-923 du 26 juillet 2006) : « La personne qui assure la direction [...] met en œuvre le projet éducatif [...] dans les conditions qu'il définit dans un **document**, élaboré en concertation avec les personnes qui assurent l'animation de cet accueil ».*

SOMMAIRE

I INTRODUCTION « VALEURS ET OBJECTIFS »	1
II ACCUEIL	1
1- La familiarisation progressive	1
2- L'accueil au quotidien	2
III LES RITUELS	3
1- Le temps calme	3
2- Le lavage des mains	4
3- La sieste	4
IV LES ACTIVITES LIBRES OU ENCADREES.....	4
1- Les activités libres	4
• Coin mise en scène et Coin imitation :	4
• Coin construction et coin agencement sont des jeux d'assemblages :	5
• Coin moteur une priorité dans l'aménagement :	5
• Coin calme :	5
2- Les activités encadrées	5
V LES REPAS ET LES GOUTERS	6
1- Les repas	6
• Les bébés avant la diversification :	6
• Les bébés après la diversification :	7
• Les grands :	8
2- Les goûters	8
• Les bébés avant et après diversification :	8
• Les grands :	8
VI LES SOINS D'HYGIENNE	8
1- Les changes	9
• Les bébés :	9
• Les moyens et les grands :	9
a. Les enfants dont la propreté n'est pas acquise :	9
b. Les enfants dont la propreté est en cours d'acquisition :	10
c. Les enfants dont la propreté est acquise :	10
2- La propreté	10
VII LA SIESTE	11
1- Les bébés :	11
2- Les moyens et les grands :	11
VIII LES DEPARTS	12
IX LA MOTRICITE LIBRE.....	12
X LES OBJETS TRANSITIONNELS	13
XI LES ENFANTS MALADES	13
1- Les traitements	13
2- L'hyperthermie	13
3- Projet d'Accueil Individualisé	14
XII CONCLUSION	14

I INTRODUCTION « VALEURS ET OBJECTIFS »

Le projet pédagogique repose sur les valeurs portées par l'équipe de la structure au travers de son projet éducatif. Le projet pédagogique met en œuvre les actions qui permettent de valoriser le projet éducatif.

La Micro-Crèche les Berceaux de la Rivière offre le matériel adéquat donnant aux enfants le meilleur accompagnement pour les aider à se développer dans des conditions optimales

II ACCUEIL

C'est une action bienveillante qui consiste à recevoir l'autre. L'accueillir dans un lieu, entendre son questionnement, ses peurs, accueillir l'autre dans son entier (différences culturelles, différences sociales, choix de vie...) Mais c'est aussi l'aide à la séparation, recevoir l'enfant en le rassurant, accepter son choix d'objet transitionnel (doudou).

1- La familiarisation progressive

Tout enfant qui fréquente pour la première fois un nouveau milieu de vie, vit une transition entre un milieu connu et sécurisant (son foyer) et un environnement inconnu et imprévisible (la micro-crèche). C'est pourquoi la période de familiarisation est indispensable pour que l'enfant et sa famille vivent au mieux cette séparation.

Pour l'enfant et sa famille cette période essentielle permet de connaître :

- L'organisation du temps dans journée
- Les espaces de la Micro-Crèche
- Les autres enfants et leurs familles
- L'équipe.

Pour l'équipe cette période d'adaptation permet de recueillir des informations :

- Sur les habitudes de l'enfant
- Sur son rythme de vie
- Les ses goûts alimentaires

La familiarisation progressive permet d'établir une relation d'écoute et de confiance avec l'enfant et sa famille.

En pratique : Lors de la 1^{ère} rencontre, les parents et l'enfant sont accompagnés par la Référente Technique afin de procéder à l'inscription, d'expliquer le fonctionnement, le règlement de la Micro-Crèche, de faire visiter les locaux et de présenter le personnel. La Référente Technique fixe un rendez-vous de 30 minutes avec la professionnelle référente qui accompagne l'enfant et sa famille au cours de cette période de familiarisation. La référente recueille les informations sur les habitudes de l'enfant qui seront consignées sur la fiche d'habitude de vie individuelle et sur le cahier de transmissions. Afin de préparer au mieux cette séparation, ce temps de familiarisation se fera de manière progressive et individualisée. La référente sera un repère pour la famille et une personne ressource pour l'équipe. Le relais au reste des professionnelles se passera progressivement. La période de familiarisation type se passe sur 3 semaines environ, des modifications pourront être apportées en fonction des réactions des enfants et de l'amplitude horaire des contrats et la disponibilité des familles.

A titre indicatif mise en place comme tel :

Jour 1 : 30 min avec les parents

Jour 2 : 30 min seul

Jour 3 : 1h seul

Jour 4 : 2h seul

Jour 5 : 3h seul

Jour 6 : 3h seul

Jour 7 : 4h seul

Jour 8 : 5h seul

Jour 9 : 5h seul

Jour 10 : jour sans familiarisation

Jour 11 : 5h seul

Jour 12 : 6h seul

Jour 13 : 7h seul

Jour 14 : 8h seul

Jour 15 : 9h seul.

Nous proposons aux parents de nous téléphoner dans la journée pour prendre des nouvelles de leur enfant.

2- L'accueil au quotidien

La professionnelle d'ouverture s'occupe de la mise en place de la salle et des dortoirs avant l'arrivée des enfants.

Elle installe les différents espaces :

- Coin construction
- Coin agencement
- Coin imitation
- Coin moteur
- Coin mise en scène
- Coin calme

L'aménagement des espaces est un outil fabuleux qui permet de construire la tonalité des pratiques professionnelles. Il est une invitation à l'exploration, au rêve, à la surprise, au jeu. Il est ce qui construit une ambiance dans laquelle l'enfant et l'adulte ont envie de rentrer pour se poser, pour jouer, pour s'aventurer.¹

La professionnelle met tout en mouvement dans chaque espace : par exemple, elle met la table, met sur le feu, habille les poupées, fait quelques constructions, répartit des anneaux sur le socle mais aussi sur la table.

A 7h30, les premiers enfants arrivent. Dans le hall d'accueil, les bébés ont un casier personnalisé avec leur photo et leur prénom pour y ranger leur affaire. Les plus grands ont à leur disposition un petit banc pour enlever leurs chaussures, des casiers pour les ranger et un porte manteau à leur hauteur pour favoriser leur autonomie. Cette espace est également individualisée par une photo de l'enfant avec son prénom.

Par mesure d'hygiène, il est demandé aux familles de mettre des sur chaussures.

Une fois les enfants prêts, le parent accompagne l'enfant dans l'espace de vie.

Une professionnelle accueille la famille en individuel. Elle salue l'enfant puis le parent et recueille les informations permettant une prise en charge de qualité et pour garantir une continuité. Ces informations sont notées sur les relèves individuelles de chaque enfant.

Les informations plus générales sont mentionnées sur l'agenda des transmissions écrites pour faciliter la vision collective de l'équipe et pour permettre à la Référente Technique de répondre ou traiter les demandes des familles.

L'équipe accorde une grande importance à ce moment du « au revoir » et nous demandons aux parents de verbaliser leur départ pour marquer cette séparation.

¹ Christine Schuhl et Josette Serres, « Petite enfance et Neurosciences », aux éditions Chronique Social.

Selon la volonté de chaque famille, l'enfant est confié dans les bras ou accompagné par son parent sur un espace de jeu.

C'est la professionnelle en référence du groupe d'âge qui se détache pour accueillir l'enfant personnellement.

Quand une des professionnelles fait un accueil ou une relève, la deuxième professionnelle reste assise auprès des enfants afin de garantir une sécurité physique et affective aux enfants déjà présents.

En cas de séparation difficile, une professionnelle peut prendre le relais. L'équipe se doit d'être bienveillante lors de ces temps tout en étant rassurante et dans la verbalisation. Elle propose par exemple un jeu que l'enfant apprécie.

Durant ce temps d'accueil, les enfants sont en jeu libre, un adulte est présent à leur hauteur mais n'intervient pas sauf si l'enfant le sollicite. Ce dernier soutient le jeu de l'enfant par son regard ce qui va le sécuriser et lui permettre de jouer.

III LES RITUELS

Les rituels sont nombreux dans la journée à la crèche. Ils marquent des transitions indispensables pour que l'enfant puisse se repérer dans la journée et donc être sécurisé.

Donald W. Winnicott dit que: l'enfant a besoin pour grandir de manière optimale de construire des relations stables, fiables et continues, c'est-à-dire de vivre dans un milieu prévisible, donc sécurisant ! Il s'agit pour lui d'avoir un maximum de repères concrets...²

L'équipe a instauré une chanson pour aider à ranger la pièce de vie. Elle est chantée aussi souvent que nécessaire.

1- Le temps calme

Vers 9h30, après le rangement de la pièce, les enfants sont invités, à venir s'installer sur le tapis du coin calme pour participer au bonjour collectif. Ce temps n'est pas imposé mais proposé.

Les bébés réveillés sont rapprochés pour participer à ce temps collectif.

Une professionnelle anime ce temps et la deuxième reste assise avec le groupe, (dans la mesure du possible) ce qui permet d'être contenant pour les enfants.

Les doudous et les sucettes sont présents pendant le temps calme selon les besoins de chacun.

Nous commençons ce temps :

- En se chauffant les mains et en s'étirant
- En chantant la chanson pour se dire bonjour tout en nommant les prénoms des enfants et des adultes en les montrant (Cela permet à chaque enfant de retenir tous les prénoms et de s'identifier dans le groupe).
- Suivant la demande des enfants (ou les aptitudes des professionnelles) c'est histoires ou chansons.

Pour terminer nous proposons un verre d'eau aux enfants.

² Miriam Rasse et Jean-Robert Appell, l'approche Picklérienne en multi-accueil, aux éditions Erès.

2- Le lavage des mains

C'est le rituel d'avant le repas et le goûter. Nous invitons les enfants à venir se laver les mains puis nous nous installons sur le tapis du coin calme pour de la lecture d'album ou écouter une histoire sur CD.

3- La sieste

Le rituel d'avant la sieste est fait suivant les aptitudes des professionnelles : berceuse, relaxation, lecture, musique douce...

IV LES ACTIVITES LIBRES OU ENCADREES

Les activités libres ou encadrées participent au développement moteur, affectif, social et cognitif de l'enfant. Le jeu est l'activité principale des enfants. Quel que soit l'âge, il est source de plaisir, de découverte, de partage et l'aide à se construire. Ces activités passent par une observation au quotidien afin de proposer des activités adaptées au développement de chacun.

Dès leurs arrivées à la crèche, les plus petits sont installés sur un tapis au sol sur le dos, sans être contenu. Ils ont à leur disposition des jeux d'éveil permettant leurs épanouissements sensoriel, psychique et moteur. Ils peuvent évoluer à leur rythme, encouragé par l'adulte.

1- Les activités libres

Elles sont nombreuses dans notre espace de vie. Elles sont matérialisées dans l'aménagement de l'espace par différents coins qui restent en place toute la journée. Ces espaces sont changés à tour de rôle une fois par semaine.

La stabilité de l'environnement au travers des jouets retrouvés va beaucoup l'aider à construire un sentiment de continuité (c'est au travers d'une continuité externe qui passe par l'environnement que le jeune enfant va construire sa continuité interne, source de sécurité pour lui).³

L'enfant construit, imite, met en scène des éléments de sa vie de tous les jours. C'est un moment où il prend le temps de faire les choses à son rythme et sans contrainte. L'adulte est assis dans la pièce, il soutient le jeu par le regard, il est disponible mais n'intervient que si l'enfant le demande.

- Coin mise en scène et Coin imitation :

Dans le coin mise en scène l'enfant met en scène des figurines, comme par exemple la ferme avec les animaux, les animaux sauvages, le garage avec les voitures...

Dans le coin imitation, l'enfant se met en scène lui-même, comme par exemple la dinette, la nurserie, le docteur, la coiffeuse...

Voici quelques exemples de jeux que les enfants adorent.

L'enfant prend un couvercle de casserole comme volant de voiture, Il fait semblant d'être au téléphone ou il cuisine un gâteau en pâte à modeler.

Ce sont des jeux symboliques qui permettent à l'enfant de comprendre la vie qui l'entoure. Ils l'aident à se construire tout en s'amusant. Ils lui permettent d'exprimer des émotions, de développer son imagination et son langage.

Par ce moyen d'expression, qu'est **le jeu symbolique**, l'enfant se sécurise.

³ Miriam Rasse et Jean-Robert Appell, l'approche Picklérienne en multi-accueil, aux éditions Erès.

- **Coin construction et coin agencement sont des jeux d'assemblages :**

Ces types de jeux offrent à l'enfant la possibilité de créer des ensembles par emboîtement d'objet qui s'imbriquent les uns dans les autres jusqu'à l'obtention d'un nouvel ensemble. Les jeux d'assemblages permettent à l'enfant de comprendre la relation qui existe entre les objets et l'espace et cela l'aide à évaluer ses capacités, son habileté, sa patience et sa ténacité.

- Dans le coin construction on peut trouver les kalpas, les clipo, les plus plus... qui sont au sol sur un tapis
- Dans le coin agencement se situe sur une table on peut trouver les puzzles, les perles...

- **Coin moteur une priorité dans l'aménagement :**

Ce type de jeu permet à l'enfant de développer ses capacités motrices et psychomotrices. Cette espace permet à l'enfant d'engager des actions avec son corps entier (structure en mousse, piscine à balles, toboggan etc.)

- **Coin calme :**

Il permet à l'enfant de se reposer et de se détendre. Il l'extrait de l'agitation du groupe et lui permet de se recentrer.

2- Les activités encadrées

Elles sont ponctuelles, organisées, programmées et pensées en fonctions des observations de l'équipe. Ces activités sont proposées mais jamais imposées. Elle nécessite la présence d'une professionnelle pour leur apprendre les règles à respecter. L'enfant est accompagné, soutenu par la professionnelle. Elle stimule la concentration.

- **En pratique :**

Les activités sont proposées le matin après le temps calme en groupe ou l'après-midi en individuel. La professionnelle qui s'occupe des grands, propose une activité encadrée en fonction des souhaits des enfants et de nos observations afin d'être en adéquation avec leur développement moteur. La mise en place de l'activité est faite à l'instant T dans l'espace de vie, dans le dortoir des grands ou sur la terrasse. Elle pourra être proposée sur table, au sol ou au mur. Durant ce temps, les enfants sont en jeu libre. La professionnelle invite les enfants à venir participer, ils sont libres de venir, de repartir et de revenir suivant l'activité. Pour les activités salissantes, le lavage des mains est fait après et pour la pâtisserie avant et après. La professionnelle reste assise à la hauteur des enfants, elle les sécurise par sa présence et son regard et n'intervient que si l'enfant la sollicite. Après l'activité les enfants repartent en jeu libre ou découvrent une caisse de jeu proposé par l'équipe. Pendant ce temps, l'adulte range son activité. Une fois terminée, la professionnelle propose une sortie sur la terrasse si le temps le permet.

- **Matériels :**

L'équipe a à sa disposition un placard et des meubles renfermant tout ce qui est nécessaire pour la mise en place d'activité :

- Pour travailler la motricité fine :
Pinceaux, peintures, feutres, colle, pâte à modeler, feuilles, accessoires
- Pour travailler l'aspect cognitif :
Jeux, accessoires de motricité

Il y a deux tables et des chaises avec des hauteurs différentes pour s'adapter à l'ergonomie des enfants. La professionnelle s'installe soit au sol, soit sur un tabouret à roulette pour être toujours à leur hauteur ce qui lui permet d'être un soutien et une contenance durant l'activité.

Sur la terrasse il y a une cabane pour ranger un toboggan, une balancelle, des motos et des voitures. Elle est aménagée avec une partie en dalle et une autre partie en gazon synthétique. Tout autour, il y a des bacs à fleurs pour faire des plantations.

L'équipe peut utiliser des bacs pour mettre du sable, des feuilles, des copeaux de bois... Cela permet à chaque enfant d'avoir accès aux éléments de la nature.⁴

V LES REPAS ET LES GOUTERS

Le repas ou le goûter est un temps privilégié de partage, de convivialité, de socialisation de plaisir et de détente. Il favorise la communication et l'autonomie. Il permet l'apprentissage de règles d'hygiène, de politesse. C'est un temps de découvertes de saveurs, de goûts, de textures.

A la micro-crèche, les repas et les goûters sont préparés en externe et livrés en liaison froide par une entreprise régionale de restauration collective spécialisée dans la petite enfance Goût'chou. Leurs repas sont faits maison, bio, local et de saison. Vers 10h, une professionnelle se détache pour mettre en température. A 11h, une autre professionnelle s'occupe de préparer les bols de purée et de protéine en respectant le grammage de chaque bébé et en préparant les assiettes et le chariot pour les grands.

En fonction du rythme et du développement de l'enfant, la prise de repas ne sera pas identique. Il convient donc de différencier trois groupes d'âge : Les bébés avant diversification, les bébés après diversification et pour finir les grands.

1- Les repas

• Les bébés avant la diversification :

Dans la cuisine, un tableau a été réfléchi et mis en place par l'équipe. On y retrouve une photo du biberon de l'enfant, la quantité, la température, le type de lait et d'eau utilisés et la fréquence de la prise. Ces informations sont obtenues auprès des parents lors de la familiarisation et de l'accueil du matin. Les parents fournissent le lait et le biberon voire l'eau si celle proposée par la micro crèche ne leur convient pas (cristalline). Ils doivent se référer au protocole, une boîte de lait non entamée, identifiée au nom de l'enfant. L'eau des biberons est préparée par la professionnelle référente des bébés puis conservée au réfrigérateur dans un casier orange prévu à cet effet jusqu'à la prise de ce dernier. La bouteille d'eau entamée sera conservée au réfrigérateur pendant 24h après ouverture puis jetée. A la première utilisation de la boîte de lait, la professionnelle indique la date d'ouverture ainsi que la date limite d'utilisation en se référant aux consignes de la marque. Le biberon est donné selon le rythme de l'enfant, selon ses goûts (chaud ou froid). Il est pris dans les bras de la professionnelle confortablement installée dans un fauteuil d'allaitement qui permet de contenir l'enfant et l'adulte. Un porte biberon a été rajouté.

Les biberons seront remis en température (ambiante ou chauffé selon le goût de l'enfant) par un chauffe- biberon au bain marie. Avant d'être servi, il sera testé sur l'intérieur du poignet pour éviter tout risque de brûlure, conservé 30 minutes après la remise en température et jeté au- delà. Une fois le biberon prêt, la professionnelle utilisera une bavette à lacet qu'elle nouera autour du cou de l'enfant.

⁴ Maria Lemarié, Respecter l'extérieur des structures d'accueil en s'inspirant de la nature, Revue « Les pros de la petite enfance ».

MICRO-CRECHE « Les Berceaux de la Rivière »
2, rue Hector Berlioz, 42100 Saint-Etienne
contact@micro-creche-les-berceaux-de-la-riviere.fr

Le rot se fera dans les bras puis le bébé sera installé dans un transat pour terminer sa digestion. Le biberon sera mis en trempage avec du liquide vaisselle avant d'être lavé manuellement à midi ou au lave-vaisselle le soir.

Pour les mamans qui souhaitent maintenir l'allaitement maternel, elles devront se référer au protocole mis en place qu'elles signent lors de l'inscription. Le lait maternel devra être acheminé dans une glacière ou un sac isotherme avec un bloc réfrigérant et conservé au réfrigérateur dès sa réception. Le contenant devra être étiqueté au nom de l'enfant avec la date où le lait a été exprimé et congelé.

Le lait maternel ne pourra être conservé plus de 24 heures à la micro- crèche, c'est pour cela qu'il sera demandé aux familles d'apporter la quantité de lait nécessaire pour un seul jour. Tout lait chauffé doit être consommé dans la demie- heure puis jeté.

- **Les bébés après la diversification :**

Dès que l'enfant commencera la diversification alimentaire, le repas à la cuillère lui sera proposé à partir de 60g de purée. La diversification alimentaire commence à la maison, aucun aliment inconnu ne sera proposé à l'enfant à la Micro- Crèche. La fiche d'introduction alimentaire sera remplie avec les parents au fur et à mesure.

Le repas sera proposé en fonction du rythme de l'enfant.

Si la position assise n'est pas acquise, alors l'enfant sera installé dans un transat ou prendra son repas dans les bras de la professionnelle. Si elle est acquise, la professionnelle proposera le repas à l'enfant dans un petit fauteuil. Lorsque l'enfant aura la capacité de tenir assis sur une chaise et qu'il sera assez grand pour toucher les pieds par terre, son repas sera proposé autour d'une table. La prise en charge est individuelle. Elle respecte le rythme de l'enfant et évolue en fonction de ses capacités : à la cuillère, avec une deuxième cuillère puis avec l'aide de l'adulte et enfin seul.

Les professionnelles utiliseront des bavettes à lacets, adapteront la cuillère (soupe, semi rigide et rigide) et le contenant pour donner à boire (biberon, bec avec embout mou, bec avec embout plus dur) selon le stade psychomoteur de l'enfant.

La professionnelle d'ouverture prend en charge les repas des plus petits pour maintenir une continuité. La professionnelle de fermeture qui est en cuisine, peut venir en renfort lors des repas.

En cas d'allergies alimentaires, un projet d'accueil individualisé (PAI) sera mis en place, il devra être signé par le médecin, les parents et la micro- crèche. Sans ce document, aucun aliment extérieur ne pourra être accepté. Il sera demandé aux familles de se référer au protocole :

Le repas doit être transporté dans une glacière ou un sac isotherme avec un bloc réfrigérant. L'identification au nom de l'enfant doit apparaître.

Le repas doit être mis dans un pot fermé, daté et étiqueté avec le contenu.

Il sera conservé au réfrigérateur dès sa réception en évitant tout contact avec les aliments de la micro- crèche.

- **Les grands :**

Dès que l'enfant a la capacité de prendre son repas en morceaux de façon seul ou accompagné, alors il fait partie du groupe d'âge des grands. Pour le confort de l'enfant et pour s'adapter à sa taille, l'équipe a à sa disposition deux hauteurs de chaise avec ou sans accoudoir(s) et deux hauteurs de table. Les tables sont également munies de roulettes pour faciliter leur déplacement et préserver l'ergonomie des professionnelles.

Le repas est servi à partir de 11h30 après un passage aux toilettes, le lavage des mains et un temps calme.

Les enfants seront installés et accompagnés par la professionnelle qui les a eus en charge le matin. Tout au long du repas, l'autonomie sera favorisée notamment avec le choix de bavettes à élastique. L'enfant essaie de l'enfiler seul, l'adulte peut l'aider si besoin.

Les quatre composantes du repas : entrée/ plat/ laitage/ dessert/ pain, seront servis dans un plateau à compartiment. L'enfant mange dans l'ordre qu'il souhaite. Les couverts seront installés au centre du plateau pour ne pas influencer la dextérité de l'enfant. Il sera proposé seulement de l'eau au moment des repas servie dans un verre transparent pour leur permettre de maîtriser leur geste en visualisant le contenant.

Pour que le repas reste un temps de plaisir, les enfants seront incités à goûter mais ne seront pas forcés à manger.

2- **Les goûters**

- **Les bébés avant et après diversification :**

Nous proposons à l'enfant le goûter en respectant son rythme. Il est composé d'un biberon ou d'un laitage, d'une compote et d'un produit céréalier suivant les recommandations des familles. Le goûter est proposé dans les bras, le transat, le fauteuil ou sur une chaise à table selon le développement moteur de l'enfant.

La professionnelle de fermeture prend en charge les goûters pour maintenir une continuité tout au long de l'après-midi.

- **Les grands :**

Le goûter est servi vers 15h30 après un passage aux toilettes, le lavage des mains et un temps calme. Il se compose d'un produit laitier, d'un fruit ou une compote et d'un produit céréalier.

Les enfants sont accompagnés par la même professionnelle que le matin ce qui permet d'avoir une continuité et un repère pour eux.

VI LES SOINS D'HYGIÈNE

Notre salle de change est un espace clos afin de respecter l'intimité de chaque enfant. Elle est équipée :

- D'un meuble avec baignoire et escaliers intégrés ce qui privilégie l'ergonomie des professionnelles
- De deux petites toilettes adaptées et à disposition des enfants + un pot
- D'un lavabo avec un distributeur de savon à la hauteur des enfants
- D'un rangement mural avec des pochettes transparentes individualisées et identifiées par une photo
- D'un porte manteau à la hauteur des enfants individualisé et identifié par une photo de l'enfant pour accrocher sa serviette pour favoriser son autonomie

1- Les changes

C'est un moment de prise en charge individuelle avec des échanges privilégiés. Ils seront effectués autant de fois que nécessaire. Nous verbalisons tous les actes que nous faisons à l'enfant. Nous écoutons et observons les manifestations de l'enfant et nous adaptons nos gestes en fonction.

Quand l'enfant a acquis une certaine maturité, on lui propose de participer ce qui va l'amener à devenir autonome petit à petit. Nous effectuons les changes à l'eau pour les urines, à l'eau et au savon hypoallergénique pour les selles ou au liniment si les familles le souhaitent. Un trousseau est fourni par les familles en début d'année et renouveler quand cela est nécessaire. Nous fournissons les couches et les couches culottes de marque bébé Cash. Si les parents souhaitent une autre marque, ils peuvent en fournir. Chaque enfant disposera de son propre linge de toilette (gant et serviette) fourni et entretenu par la structure. Le linge est changé quand cela est nécessaire, les gants après chaque change et les serviettes sont mises au sale après une selle.

- Les bébés :

Ils sont changés en fonction de leur besoin. Ils ont un panier personnel et nominatif renfermant tout le nécessaire pour leur soin (vêtement de rechange, serviette, crème de change...).

- En pratique :

Quand un enfant a besoin d'être changé nous lui expliquons que nous allons le prendre dans nos bras pour aller à la salle de bain pour changer sa couche. Nous l'installons sur la serviette étendue sur le tapis de change. Nous verbalisons toutes les étapes du soin. Nous déshabillons l'enfant et nous procédons au lavage du siège. Nous lui mettons une couche en tenant compte de son gabarit et nous le rhabillons. Nous nous lavons les mains et nous allons installer l'enfant dans la pièce de vie toujours en verbalisant.

- Les moyens et les grands :

Quand l'autonomie est partiellement acquise nous incitons l'enfant à participer au soin.

Nous avons installé un porte-serviette avec les photos des enfants pour qu'ils puissent prendre en totale autonomie leur serviette. Nous avons aussi installé un support mural avec des poches personnelles et nominatives permettant aux enfants de déposer ou de récupérer leur vêtement. Une photo de l'enfant leur permet de repérer leur poche.

- En pratique :

- a. Les enfants dont la propreté n'est pas acquise :

Quand un enfant a besoin d'être changé, nous lui demandons de venir avec nous à la salle de bain. Si c'est le moment de la sieste, nous l'incitons (suivant son autonomie) et en l'accompagnant à se déshabiller. Ensuite, il dépose ses vêtements dans sa poche, prend sa serviette et la dépose sur le tapis de change. L'enfant monte seul par les escaliers (en fonction de son développement moteur) de la table de change et s'allonge sur le tapis.

Nous verbalisons toutes les étapes du soin. Nous déshabillons l'enfant (s'il n'est pas encore capable de le faire seul) et nous procédons au lavage du siège.

Nous lui mettons une couche en tenant compte de son gabarit, de son acquisition et nous le rhabillons. Nous nous lavons les mains et nous demandons à l'enfant de redescendre par les escaliers (en fonction de son développement moteur) tout en l'accompagnant et en le sécurisant.

L'enfant repose sa serviette au porte-serviette (s'il n'y a pas eu de selle) et retourne jouer dans la pièce de vie.

b. Les enfants dont la propreté est en cours d'acquisition :

Pour les enfants en cours d'acquisition de la propreté, nous privilégions le change debout quand cela est possible. L'enfant se lave seul avec un gant et s'essuie avec sa serviette puis il va sur le pot ou sur les petites toilettes en fonction de sa demande. Nous les accompagnons et nous leur donnons du papier pour qu'il s'essuie en cas d'urine et nous les essuyons en cas de selles. Le lavage de mains est fait dans la salle de bain au lavabo.

c. Les enfants dont la propreté est acquise :

Les toilettes sont à la disposition des enfants dès qu'ils en ont besoin. Cependant, il est nécessaire qu'ils nous demandent pour qu'on puisse ouvrir la porte de la salle de bain. Nous les accompagnons et nous leur donnons du papier pour qu'il s'essuie en cas d'urine et nous les essuyons en cas de selles.

Le lavage de mains est fait dans la salle de bain au lavabo.

2- La propreté

L'acquisition de la propreté, c'est une acquisition psychomotrice qui dépend de la maturation neurologique. C'est une étape importante dans le développement de l'enfant. La psychomotricienne Monique BUSQUET⁵ parle de *processus naturel et spontané mais pas d'apprentissage*.

C'est à travers l'observation et la communication avec la famille que sera perçue la maturité physiologique de l'enfant nécessaire à cette acquisition. Durant cette période, il faudra qu'il y ait une cohésion entre la maison et la micro- crèche. Le pot ou les toilettes seront proposés mais pas imposés.

Il s'agira donc de faire confiance aux capacités de développement de l'enfant = il sait et sent quand il est prêt.

On dit que l'enfant est prêt quand il a atteint :

- **Une maturité physiologique** = l'enfant doit pouvoir contracter et/ ou relâcher ses muscles sphinctériens de manière constante et volontaire et non plus par réflexe (Repère : l'enfant monte un escalier seul en alternant les pieds)
- **Une maturité intellectuelle** = cela suppose que l'enfant comprend ce que l'on attend de lui, qu'il en perçoit un intérêt pour lui-même, qu'il a compris à quoi servent le pot et / ou les toilettes. L'adulte l'accompagne alors par la parole.
- **Une maturité affective** = c'est l'acceptation de l'enfant à vouloir grandir. Ce qui signifie pour lui de renoncer aux couches, abandonner son état de bébé pour devenir grand. L'enfant prend conscience que son corps est un contenant qui reste entier lorsqu'il se « vide ». L'adulte proposera alors des jeux de transvasement pour accompagner l'enfant dans cette maturité.

Durant toute cette période de son développement, l'adulte doit faire preuve de patience, d'observation et de bienveillance. Les professionnelles laissent l'enfant appréhender cette étape en fonction de son envie. Elles ne mettront pas un enfant sur le pot ni sur les toilettes tant qu'elles n'auront pas observé que l'enfant est prêt dans son développement psychomoteur et de son envie.

⁵ Monique Busquet, Revue « Les pros de la petite enfance » du 24 avril 2017.

VII LA SIESTE

Le sommeil est un besoin fondamental dans le développement de l'enfant. En phase de sommeil, le corps développe des compétences physiques, psychiques et cognitives.

A la micro-crèche, nous avons deux dortoirs : le premier est pour les bébés et le deuxième pour les moyens et les grands, ce qui nous permet de suivre le rythme de l'enfant sans gêner les autres.

Nous avons à notre disposition différents lits pour suivre l'évolution progressive vers l'autonomie :

- Six petits lits barreaux
- Un grand lit à barreaux
- Un lit cabane grand composé d'un lit barreaux au-dessus et d'un lit ouvert sur les deux longueurs en- dessous
- Cinq petites couchettes
- Deux grandes couchettes

Nous avons également un meuble avec des casiers pour ranger de façon individuelle les turbulettes des enfants qui sont rendues 1 fois par mois aux familles pour leurs redonner l'odeur de la maison.

Chaque enfant a son propre lit (ce qui lui permet d'avoir un repère et d'être sécurisé) avec ses draps, sa couverture en fonction de la saison et sa turbulette. Le linge de lit est changé et lavé une fois par semaine. Le linge propre est rangé dans le meuble à casier du dortoir des bébés.

Dans chaque dortoir, nous avons un babyphone pour une surveillance en plus de nos passages réguliers et une vision globale des dortoirs par la porte vitrée.

L'équipe ne limite pas le temps de sommeil des enfants : leur endormissement et leur réveil se font de manière échelonnée et en fonction de leur rythme.

1- Les bébés :

Ils sont couchés en fonction de leur besoin. Dans des lits barreaux de petite taille permettant d'être contenu. Nous nous adaptons aux rituels d'endormissement pratiqués par les parents (bercement dans les bras, le transat ou dans le lit, luminosité de la pièce, boîte à musique, chant...). En prévention de la mort inattendu du nourrisson, nous appliquons les recommandations suivantes :

- Les enfants sont couchés sur le dos
- Le matelas ferme
- Les barreaux sont dégagés
- La température de la pièce environ 19°
- Nous ne laissons pas de doudou à porter de mains avant l'âge de 6 mois.

• En pratique :

Quand nous constatons un signe de fatigue chez un bébé, nous le prenons dans nos bras en lui expliquant que nous allons l'emmener à la sieste. Nous le déshabillons sur la table de change, nous lui donnons son doudou et sa sucette puis nous allons le coucher dans son lit.

2- Les moyens et les grands :

Les moyens dorment encore le matin et plus en milieu ou fin d'après-midi. Quand le besoin s'en fait ressentir, nous prenons l'enfant dans nos bras et nous lui proposons d'aller à la sieste. Nous le déshabillons sur la table de change, nous lui donnons son doudou et sa sucette puis nous allons le coucher dans son lit.

Pour les grands qui ne dorment pas le matin, vers 12h45 avant d'aller au dortoir, les enfants font un temps calme, rituel d'avant la sieste. Nous les invitons à prendre leur doudou et/ou leur sucette et de venir s'installer soit sur le tapis du coin calme soit dans leur couchette. Quand le temps calme est terminé, nous fermons le store, couvrons les enfants, allumons le babyphone et la professionnelle qui gère le groupe « des grands » reste dans le dortoir tout le long de l'endormissement, elle a à sa disposition un siège au sol.

Elle s'adapte à l'enfant et reste vers celui qui a besoin de sa présence pour s'endormir. Quand tout le monde dort, elle sort du dortoir et continue la surveillance de l'extérieur.

Si un grand a besoin de faire une sieste un matin pour diverse raison, nous lui proposons de se coucher et il décide de lui-même s'il en a besoin ou pas.

VIII LES DEPARTS

A partir de 16h, les départs commencent, les parents sonnent au visiophone ce qui nous permet de contrôler les allées et venues dans l'établissement. Un fois la personne identifiée nous ouvrons la porte.

Les parents rentrent dans la pièce de vie avec des sur-chaussures, nous laissons le temps à la famille de se retrouver avant que la professionnelle qui s'est occupée du groupe de l'enfant fasse la relève orale.

Cette relève est composée d'éléments de la journée comme les activités, le repas et le sommeil mais aussi d'anecdotes ce qui permet d'avoir une richesse dans nos échanges.

Certains parents nous ont apporté un petit carnet, car ils souhaitent avoir une trace écrite de la journée pour les plus jeune cela permet une continuité dans les soins.

Nous pointons l'heure d'arrivée de la famille sur une tablette reliée à notre logiciel informatique et sur papier.

Nous demandons aux familles de venir au plus tard à 17h45, pour laisser le temps à la famille de se retrouver, de faire le retour de la journée sans précipitation et avec toujours la même richesse.

IX LA MOTRICITE LIBRE

L'équipe de la micro crèche « Les Berceaux de la Rivière » accorde une grande importance à la motricité libre. Nous nous sommes beaucoup intéressées aux travaux de la pédiatre Emmy Pickler⁶, pionnière sur l'activité autonome de l'enfant.

Nos années d'expérience et d'observation nous ont permis d'arriver à la même conclusion qu'Emmy Pickler. Lors de l'acquisition de la marche, la motricité libre permet à l'enfant d'être plus stable avec un équilibre parfait et donc moins de chute car il a appris à tomber et à maîtriser son corps.

C'est pourquoi la motricité libre est prédominante dans notre projet pédagogique.

Dans la structure, les enfants sont en totale liberté dans leurs mouvements. Dès leurs arrivées, les bébés sont installés sur un tapis au sol sur le dos puis chaque acquisition motrice est faite à leur rythme, selon leurs capacités, en toute sécurité et sans contrainte. Ce qui permet à l'enfant de muscler les parties du corps indispensable pour passer à une étape suivante.

⁶ L'approche Piklérienne en multi-accueil, Miriam Rasse et Jean-Robert Appell, édition Erès.

Les professionnelles de la micro crèche ne mettent pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquis. Elles respectent les étapes du développement moteur. Elles sont présentes au sol, disponibles pour encourager et soutenir l'enfant du regard ce qui va le sécuriser.

Chaque étape est verbalisée, encouragée et félicitée par l'équipe. L'enfant apprend avec fierté, plaisir et intérêt pour devenir autonome.

L'aménagement spacial et les jeux sont pensés et organisés pour permettre l'évolution, l'épanouissement et les découvertes de chaque enfant dans un lieu sécurisant.

X LES OBJETS TRANSITIONNELS

L'équipe accorde une grande place à cet objet, c'est le lien entre la maison et la structure.

L'objet transitionnel apporte sécurité, réconfort et encouragement à l'enfant.

Donald W. Winnicott dit: « que cet objet permet à l'enfant de se sentir bien en toute circonstance ».⁷

- **En pratique :**

Dans la Micro-crèche, les doudous sont en permanence à porter de mains, les enfants ont à leur disposition une pochette à leur hauteur avec des poches individuelles leur permettant de poser et de prendre cet objet quand ils en ont besoin.

Les sucettes sont rangées dans une boîte avec des tiroirs individuels et nominatifs quand l'enfant en a besoin. Il nous la demande ou nous montre la boîte et nous la lui donnons.

Nous souhaitons mettre à disposition cette boîte à sucette, dans les semaines à venir.

Nous demandons à l'enfant de poser son ou ses objet(s) transitionnel(s) pour les activités ou pour le repas. Les enfants le respectent assez bien. Quand un enfant à plus de difficulté nous le laissons poser à côté de lui au sol.

XI LES ENFANTS MALADES

Ils sont accueillis sans problème dans la structure. Nous nous réservons le droit de ne pas accueillir un enfant si son état de santé nous paraît inquiétant ou si nous le jugeons inopportun pour son bien-être.

1- Les traitements

Si nous devons administrer un traitement, nous demandons à la famille de nous apporter l'ordonnance ainsi que des flacons non entamés. L'infirmière de Domisoins nous remplit une feuille de traitement pour que nous puissions l'administrer. Pour avoir un suivi des traitements nous remplaçons le tableau en indiquant le jour, l'heure, le médicament, la posologie et le nom de la professionnelle qui s'est occupé de la prise.

2- L'hyperthermie

Il est demandé aux parents de nous faire savoir le matin si l'enfant est sous antipyrétique, ou si au cours de la journée l'enfant a présenté de la température.

Nous vérifions les informations transmises le matin et nous avertissons systématiquement la famille avant de donner quoi que ce soit pour éviter une surdose.

⁷ Bernard Glose, « Le développement affectif et intellectuel de l'enfant » aux éditions Masson 2001

- **En pratique :**

- Si l'enfant à 38° : nous le déshabillons et nous lui donnons à boire.
- Si l'enfant à 38°5 ou plus : nous contactons un des parents et nous suivons le protocole en cas de fièvre.

3- Projet d'Accueil Individualisé

En cas de pathologies connues, la Référente Technique remettra à la famille un document appelé Projet d'Accueil Individualisé. Ce PAI sera établi entre les parents, le médecin ou spécialiste de l'enfant, l'infirmière de Domisoins et la Référente Technique.

Le PAI permet d'accueillir l'enfant en toute sécurité et de rassurer les familles et l'équipe.

Ce document renferme les modalités d'accueil, les aliments à évictions, les aliments autorisés, les préconisations du médecin, le traitement à administrer, les signes cliniques et la conduite à tenir.

XII CONCLUSION

La Micro-Crèche « Les Berceaux de la Rivière » offre un cadre de vie exceptionnel pour le développement des enfants avec bienveillance, respect et professionnalisme.